



**Faculté
des Sciences
Appliquées**

TAXE D'APPRENTISSAGE

Investissez dans la formation !

Depuis 30 ans, à la Faculté des Sciences Appliquées, notre objectif est de former des ingénieurs et techniciens experts dans les domaines du génie civil, de l'électricité, de l'industrie et de la logistique. Nos formations de qualité offrent une multitude de débouchés professionnels avec de très bons taux d'insertion.

Plus de la moitié de nos formations sont en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage). Ceci facilite l'intégration de nos étudiants dans l'entreprise et l'acquisition de savoir-faire spécifiques. Plus de 150 professionnels, femmes et hommes, interviennent dans nos formations, partagent leur expertise et permettent de faire évoluer nos enseignements au plus près des besoins des entreprises et des structures publiques.

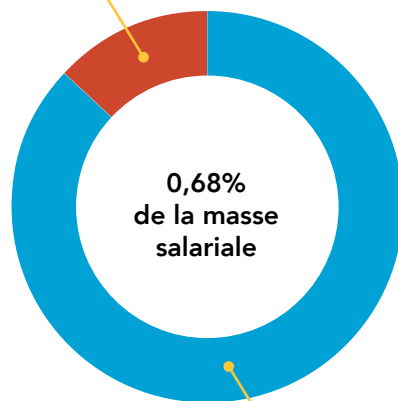
Par le versement de votre taxe d'apprentissage à la Faculté des Sciences Appliquées, vous contribuez ainsi au développement de nos formations et à offrir des enseignements d'excellence à vos futurs collaborateurs.

Grâce à la Taxe d'Apprentissage, la FSA a investi dans :

- l'équipement de caméras thermiques, imprimantes et scanners 3D
- l'achat de différents matériels de caractérisation des matériaux, des sols
- l'équipement en divers logiciels professionnels d'ingénierie, de modélisation

Les règles de calcul de la taxe d'apprentissage

13% restant **directement** versé à la Faculté des Sciences Appliquées



87% part versée à votre OPCO

Versement jusqu'au 31 mai 2022

Comment régler ?

- Soit par chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'université d'Artois en indiquant la formation soutenue
- Soit par virement bancaire à l'université d'Artois (voir engagement de versement)

Liste des formations habilitées à percevoir la taxe

1 Licence Sciences Pour l'Ingénieur avec 6 parcours :

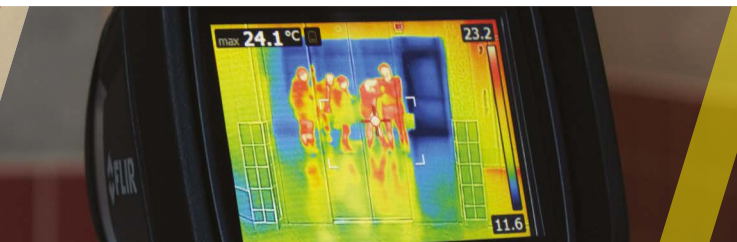
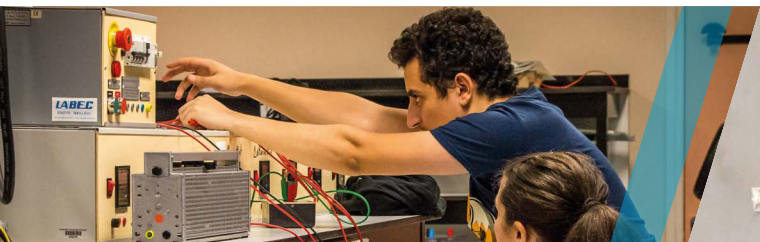
- Génie Civil
- Génie Electrique
- Génie Energétique et maîtrise de l'énergie
- Génie Mécanique et développement durable
- Logistique globale
- Management of Multimodal Logistics Systems

4 Licences professionnelles :

- Construction Durable, Comportement et Performance Energétiques
- Maintenance industrielle en Génie Electrique
- Logistique et Pilotage des Flux
- CAO et modélisation numérique

4 Masters avec 7 parcours

- **Master Génie Civil parcours :**
 - Bâtiments, Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers (BIVRD)
 - Bâtiment Durable et Efficacité Energétique (BD2E)
- **Master Electronique, Energie électrique, Automatique parcours :**
 - Efficacité Energétique Industrielle (EEI)
 - Ingénierie des Systèmes Electriques (ISE)
 - Métrologie des Machines et Phénomènes Electromagnétiques (Memape)
- **Master Génie Industriel parcours Conception Méthodes Innovation (CMI)**
- **Master Gestion de la Production, logistique, achats, parcours Ingénierie de la chaîne logistique (ICL)**



Engagement de versement de taxe d'apprentissage 2022

Vous avez choisi de soutenir la Faculté des Sciences Appliquées de Béthune (code UAI : 0624055W) et nous vous en remercions chaleureusement.

Raison sociale :

Adresse :

CP :

VILLE :

Siren/SIRET :

Contact de l'entreprise

NOM :

Prénom :

Tél :

Mèl :

Montant de votre versement :
..... €

Au profit de la formation :
.....

Chèque à libeller à l'ordre de « *Agent Comptable de l'Université d'Artois* » et à nous envoyer

Numéro :

Banque :

Virement.

Merci de mentionner en libellé du virement « TA 22 FSA+ n° de SIRET de l'entreprise + la formation concernée »

IBAN : FR76 1007 1620 0000 0010 0193 625

BIC : TRPUFRP1

NOS CONTACTS

Informations générales :

Elena Dupré,
Responsable Administrative
03 21 63 71 05
elena.dupre@univ-artois.fr

Informations spécifiques :

Filière Génie Civil
Alain FUMERY
03 21 63 71 30

Filière Génie Électrique
Bertrand CASSORET
03 21 63 72 21

**Filière Génie Industriel
et Logistique**
Mike DELPLANQUE
03 21 63 72 81



Université d'Artois
Faculté des Sciences Appliquées
Technoparc Futura
Rue Gérard Philipe - 62400 BÉTHUNE